Décision émise par le CSTB

dans le cadre de la procédure réglementaire d'agrément visée par l'arrêté technique du 7 septembre 2009 modifié

Avis

Relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes

Numéro d'Avis : CSTB-n°004

Date: le 23 mars 2023

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et après évaluation par des organismes notifiés, le ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire et la ministre des Solidarités et de la Santé agréent les dispositifs suivants :

Titulaire de	AQUATIRIS, 7 rue des Artisans,						
l'agrément	35310 BREAL-SO	OUS-MONTFORT					
Dénomination	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-		
commerciale	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement		
	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo		
	2 EH	3 EH	4 EH	5 EH	6 EH		
Capacité de	2 Equivalents-	3 Equivalents-	4 Equivalents-	5 Equivalents-	6 Equivalents-		
traitement	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants		
Ancien	2014-014-	2014-004-	2014-014-	2014-014-	2014-014-		
numéro	mod01-ext06	mod01-ext07	mod01-ext08	mod01-ext09	mod01-ext10		
national							
d'agrément							
Historique	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle		
	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en		
	2018	2018	2018	2018	2018		
Nouveau	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-		
numéro	mod01-ext06	mod01-ext07	mod01-ext08	mod01-ext09	mod01-ext10		
national							
d'agrément							
Historique	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié		
	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023		
	(modification	(modification	(modification	(modification	(modification		
	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle		
	agrée 2014-014-	agrée 2014-004-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-		
	mod01-ext06)	mod01-ext07)	mod01-ext08)	mod01-ext09)	mod01-ext10)		

/D*4 1 * 1	A OLI A TEIDIG 7	1 4			
Titulaire de	AQUATIRIS, 7 ru				
l'agrément	35310 BREAL-SC	OUS-MONTFORT			
Dénomination	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-
commerciale	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement
	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo
	7 EH	8 EH	9 EH	10 EH	12EH
Capacité de	7 Equivalents-	8 Equivalents-	9 Equivalents-	10 Equivalents-	12 Equivalents-
traitement	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants
Ancien	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-
numéro	mod01-ext11	mod01-ext12	mod01-ext13	mod01-ext14	mod01-ext15
national					
d'agrément					
Historique	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle
	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en
	2018	2018	2018	2018	2018
Nouveau	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-
numéro	mod01-ext11	mod01-ext12	mod01-ext13	mod01-ext14	mod01-ext15
national					
d'agrément					
Historique	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié
_	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023
	(modification	(modification	(modification	(modification	(modification
	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle
	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-
	mod01-ext11)	mod01-ext12)	mod01-ext13)	mod01-ext14)	mod01-ext15)

Titulaire de	AQUATIRIS, 7 ru	ie des Artisans			
l'agrément	-	OUS-MONTFORT			
Dénomination	Gamme Jardi-				
	0 11	0 11	0 11	0 11	0 11
commerciale	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement
	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle géo	FV, modèle bac
	14 EH	16 EH	18 EH	20 EH	3 EH
Capacité de	14 Equivalents-	16 Equivalents-	18 Equivalents-	20 Equivalents-	3 Equivalents-
traitement	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants
Ancien	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-
numéro	mod01-ext16	mod01-ext17	mod01-ext18	mod01-ext19	mod01-ext01-
national					mod01
d'agrément					
Historique	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle
•	extrapolé en				
	2018	2018	2018	2018	2016
Nouveau	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-
numéro	mod01-ext16	mod01-ext17	mod01-ext18	mod01-ext19	mod01-ext01-
national	1110401 011010	1110401 011017	1110401 011010	1110401 011012	mod01
d'agrément					mouor
Historique	Modèle modifié				
Historique	en 2023				
	(modification	(modification	(modification	(modification	(modification
	du modèle				
	agrée 2014-014-				
	mod01-ext16)	mod01-ext17)	mod01-ext18)	mod01-ext19)	mod01-ext01-
					mod01)

Titulaire de	AQUATIRIS, 7 rue des Artisans,						
l'agrément	35310 BREAL-SC	OUS-MONTFORT					
Dénomination	Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-		
commerciale	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement		
	FV, modèle bac	FV, modèle bac	FV, modèle bac	FV, modèle bac	FV, modèle bac		
	5 EH	6 EH	10 EH	12 EH	20 EH		
Capacité de	5 Equivalents-	6 Equivalents-	10 Equivalents-	12 Equivalents-	20 Equivalents-		
traitement	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants	Habitants		
Ancien	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-	2014-014-		
numéro	mod02	mod01-ext02-	mod01-ext03-	mod01-ext04-	mod01-ext05-		
national		mod01	mod01	mod01	mod01		
d'agrément							
Historique	Modèle de	Modèle	Modèle	Modèle	Modèle		
	référence agréé	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en	extrapolé en		
	en 2014	2016	2016	2016	2016		
Nouveau	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-		
numéro	mod02	mod01-ext02-	mod01-ext03-	mod01-ext04-	mod01-ext05-		
national		mod01	mod01	mod01	mod01		
d'agrément							
Historique	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié	Modèle modifié		
	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023	en 2023		
	(modification	(modification	(modification	(modification	(modification		
	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle	du modèle		
	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-	agrée 2014-014-		
	mod02)	mod01-ext02-	mod01-ext03-	mod01-ext04-	mod01-ext05-		
	ĺ	mod01)	mod01)	mod01)	mod01)		

Par suite de la modification de la taille des mailles de la grille de protections, cet avis annule et remplace l'avis (NOR : *TREL1807130V*) publié au *Journal officiel* du 3 mai 2018 ; édition électronique, texte n° 0102.

Les fiches techniques descriptives correspondantes sont présentées en annexe. Elles portent seulement sur le traitement des eaux usées. Elles ne portent pas sur la collecte, ni sur le transport, ni sur l'évacuation des eaux usées.

Des distances minimales entre l'habitation et l'installation doivent être respectées pour limiter les risques sanitaires (nuisances olfactives notamment), à savoir :

- 5 m pour les modèles 2 EH, 3 EH, 4 EH et 5 EH;
- 10 m pour les modèles 6 EH, 7 EH, 8 EH, 9 EH, 10 EH et 12 EH;
- − 30 m pour les modèles 14 EH, 16 EH, 18 EH et 20 EH.

Par ailleurs, les dispositions de protection suivantes doivent être respectées :

- une grille permanente de maillage 55 mm \times 55 mm maximum est posée sur le filtre vertical afin d'éviter tout contact accidentel avec les eaux usées (humains, animaux);
- l'ensemble du dispositif doit être équipé d'une clôture permanente de hauteur 80 cm minimum afin de limiter l'accès aux filtres et de bien délimiter visuellement la zone de traitement des eaux usées.

Les guides d'utilisation suivants :

- Guide d'utilisation de votre Jardi-Assainissement Gamme Jardi-Assainissement FV, Modèles bacs 3-5-6-10-12-20 EH, février 2018, date de mise à jour de la taille des mailles de la grille de protection : mars 2023, 63 pages,
- Guide d'utilisation de votre Jardi-Assainissement Gamme Jardi-Assainissement FV, Modèles géo 2-3-4-5-6-7-8-9-10-12-14-16-18-20 EH, février 2018 date de mise à jour de la taille des mailles de la grille de protection : mars 2023 , 70 pages.

sont disponibles auprès du titulaire de l'agrément et sur le portail interministériel de l'assainissement non collectif à l'adresse : http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr.

ANNEXE I

FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE ASSOCIÉE À LA GAMME DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT AGRÉÉS JARDI-ASSAINISSEMENT FV 2 EH, 3 EH, 4 EH, 5 EH, 6 EH, 7 EH, 8 EH, 9 EH, 10 EH, 12 EH, 14 EH, 16 EH, 18 EH ET 20 EH, MODÈLES GÉO

REFERENCES NORMALISATION ET REGLEMENTATION				
Références réglementaires et normatives	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié			
	Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2			
Type de procédure	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'Arrêté du 7 septembre			
	2009 modifié			
Organisme notifié chargé de l'évaluation de	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment			
l'agrément				

SYNTHÈSE DU FONC	TIONNEMENT DU(ES) DISPOSITIF(S)
Technologie(s) de traitement	Filtre planté de roseaux à écoulement vertical divisé en 2 lits. Il
	est alimenté :
	- Modèles 2 EH, 3 EH, 4 EH, 5 EH, 6 EH, 7 EH, 8 EH, 9 EH,
	10 EH: au fil de l'eau
	- modèles 12 EH, 14 EH, 16 EH, 18 EH et 20 EH : sous faible
	pression (chasse à auget)
Description (nombre et fonction) des cuves	1 enveloppe souple ou enveloppe rigide pour le filtre vertical
/ compartiments	
Liste des principaux équipements	- Regard de distribution
	- Chasse à auget pour les modèles 12 EH, 14 EH, 16 EH, 18
	EH et 20 EH
	 1 filtre planté de roseaux à écoulement vertical divisé en 2
	lits disposant de répartiteur(s)
	- 1 regard de collecte

Un curage des boues produites en surface du filtre vertical de ces dispositifs de traitement doit être réalisé lorsque l'épaisseur atteint 10 cm. Les fréquences de vidanges théoriques à charge nominale indiquées dans le tableau suivant sont données à titre indicatif. Seule l'épaisseur indiquée doit déclencher le curage.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L.1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade, existent à proximité du rejet.

	SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU(ES) DISPOSITIF(S)							
Dénomination com		Gamme Jardi-	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme
		Assainissement	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-
		FV, modèle géo	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme
		2 EH	nt FV, modèle	nt FV,				
			géo 3 EH	modèle géo 4 EH	modèle géo 5 EH	modèle géo 6 EH	modèle géo 7 EH	modèle géo 8 EH
Capacité de traite	nont	2 EH	3 EH	4 EH	5 EH	6 EH	7 EH	8 EH
					2023-004-		2023-004-	ł
Numéro national d	ragrement	2023-004-	2023-004-	2023-004-		2023-004-		2023-004-
	Tay 1	mod01-ext06	mod01-ext07	mod01-ext08	mod01-ext09	mod01-ext10	mod01-ext11	mod01-ext12
Enveloppe du	Nombre	1						
filtre vertical	Forme	Rectangulaire						
	Matériau	Enveloppe souple	(membrane) : éthy	lène-propylène-di	iène monomère (H	EPDM)		
Filtre vertical	Hauteur utile (cm)	60						
(massif filtrant)	Surface utile par lit (m²)	2,00	3,00	4,00	5,00	6,00	7,00	8,00
	Surface utile totale (m ²)	4,00	6,00	8,00	10,00	12,00	14,00	16,00
	Epaisseur maximum de boues	10						
	avant curage (cm)							
	Curage des boues produites	10						
	théorique à charge nominale (ans)							
	SYNTHÈS	E DES CONDITIO	NS DE MISE EN	ŒUVRE DU(E	S) DISPOSITIF	(S)		
Hauteur maximale	e de remblai autorisée au-dessus du	0						
filtre vertical (cm)								
Mise en œuvre pos phréatique	sible ou pas en présence de nappe	non						

	SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU(ES) DISPOSITIF(S)							
Dénomination con	nmerciale	Gamme Jardi-	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme	Gamme
		Assainissement	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-	Jardi-
		FV, modèle géo	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme	Assainisseme
		9 EH	nt FV, modèle	nt FV,	nt FV,	nt FV,	nt FV,	nt FV,
			géo 10 EH	modèle géo	modèle géo	modèle géo	modèle géo	modèle géo
				12 EH	14 EH	16 EH	18 EH	20 EH
Capacité de traite	ment	9 EH	10 EH	12 EH	14 EH	16 EH	18 EH	20 EH
Numéro national	d'agrément	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-	2023-004-
	_	mod01-ext13	mod01-ext14	mod01-ext15	mod01-ext16	mod01-ext17	mod01-ext18	mod01-ext19
Enveloppe du Nombre 1								
filtre vertical	Forme	Rectangulaire						
	Matériau	Enveloppe souple (membrane) : éthylène-propylène-diène monomère (EPDM)						
Filtre vertical	Hauteur utile (cm)	60						
(massif filtrant)	Surface utile par lit (m²)	9,00	10,00	12,00	14,00	16,00	18,00	20,00
	Surface utile totale (m ²)	18,00	20,00	24,00	28,00	32,00	36,00	40,00
	Epaisseur maximum de boues	10						
	avant curage (cm)							
	Curage des boues produites	10						
	théorique à charge nominale (ans)							
	SYNTHÈS	E DES CONDITIO	NS DE MISE EN	NŒUVRE DU(E	S) DISPOSITIF	(S)		
Hauteur maximal	Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus du			·		·		
filtre vertical (cm)								
Mise en œuvre por phréatique	ssible ou pas en présence de nappe	non						

ANNEXE II

FICHE TECHNIQUE DESCRIPTIVE ASSOCIÉE AU DISPOSITIF DE TRAITEMENT AGRÉÉ JARDI-ASSAINISSEMENT FV, MODELE BAC 5 EH

ET À LA GAMME DE DISPOSITIFS DE TRAITEMENT AGRÉÉS JARDI-ASSAINISSEMENT FV+FH 3 EH, 6 EH, 10 EH, 12 EH ET 20 EH, MODÈLES BAC

REFERENCES NORMALISATION ET REGLEMENTATION				
Références réglementaires et normatives	Arrêté du 7 septembre 2009 modifié			
	Annexe ZA de la norme NF EN 12566-3+A2			
Type de procédure	Simplifiée selon l'annexe 3 de l'arrêté du 7 septembre			
	2009 modifié			
Organisme notifié chargé de l'évaluation de	Centre Scientifique et Technique du Bâtiment			
l'agrément				

SYNTHÈSE DU FONC	SYNTHÈSE DU FONCTIONNEMENT DU(ES) DISPOSITIF(S)				
Technologie(s) de traitement	Filtre planté de roseaux à écoulement vertical divisé en 2 lits. Il est alimenté : - Modèles 3 EH, 5 EH, 6 EH : au fil de l'eau - modèles 10 EH, 12 EH et 20 EH : sous faible pression (chasse à auget)				
Description (nombre et fonction) des cuves / compartiments	1 à 8 cuve(s) (bac(s)) pour le filtre vertical				
Liste des principaux équipements	 Regard de distribution Chasse à auget pour les modèles 10 EH, 12 EH et 20 EH 1 filtre planté de roseaux à écoulement vertical divisé en 2 lits disposant de répartiteur(s) 1 regard de collecte 				

Un curage des boues produites en surface du filtre vertical de ces dispositifs de traitement doit être réalisé lorsque l'épaisseur atteint 10 cm. Les fréquences de vidanges théoriques à charge nominale indiquées dans le tableau suivant sont données à titre indicatif. Seule l'épaisseur indiquée doit déclencher le curage.

Ces dispositifs peuvent être installés pour des résidences secondaires.

L'évacuation des eaux usées traitées se fait conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 précité (évacuation prioritairement réalisée par infiltration dans le sol ou irrigation souterraine des végétaux et, en cas d'impossibilité démontrée, par rejet vers le milieu hydraulique superficiel).

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L.1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pied, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade, existent à proximité du rejet.

	SYNTHÈSE DES CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU(ES) DISPOSITIF(S)							
Dénomination cor	nmerciale	Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	Gamme Jardi-	
		Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	Assainissement	
			FV, modèle bac 3	FV, modèle bac 6	FV, modèle bac	FV, modèle bac	FV, modèle bac	
		EH	EH	EH	10 EH	12 EH	20 EH	
Capacité de traite	ment	5 EH	3 EH	6 EH	10 EH	12 EH	20 EH	
Numéro national	d'agrément	2023-004-mod02	2023-004-mod01-	2023-004-mod01-	2023-004-mod01-	2023-004-mod01-	2023-004-	
			ext01-mod01	ext02-mod01	ext03-mod01	ext04-mod01	mod01-ext05- mod01	
Enveloppe du	Nombre	2 4 4 8						
filtre vertical	Forme	Rectangulaire						
	Matériau	Enveloppe rigide (bac) : polyéthylène haute densité (PEHD)						
Filtre vertical	Hauteur utile (cm)	60						
(massif filtrant)	Surface utile par lit (m²)	5,02	6,07	6,07	5,02	6,07	5,02	
	Surface utile totale (m ²)	10,03	6,07	12,13	20,06	24,27	40,12	
	Epaisseur maximum de boues	10						
	avant curage (cm)							
	Curage des boues produites	10						
	théorique à charge nominale (ans)							
		E DES CONDITIO	NS DE MISE EN Œ	UVRE DU(ES) DISI	POSITIF(S)			
	Hauteur maximale de remblai autorisée au-dessus du		$\mid 0$					
filtre vertical (cm))							
Mise en œuvre po phréatique	ssible ou pas en présence de nappe	non						